

Avis de constitution

SOCIETE « BIG ARCH GROUP » en abrégé « BAG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT 19, Lot  
19, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 29/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIG ARCH GROUP » en abrégé «  
BAG »

Objet : AGRO-PASTORAL;  
VENTE DE PRODUITS VIVRIERS;  
TRANSFORMATION DE PRODUITS VIVRIERS;  
PRODUCTION DE VIVRIERS;  
ELEVAGE;  
LOCATION- GESTION IMMOBILIERE;  
FOURNITURE DE BUREAU;  
AMENAGEMENT FONCIER;  
LOCATION/ GESTION DE VEHICULES/ ACHAT;  
TRANSPORT;  
IMPORT-EXPORT;  
DISTRIBUTION;  
BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT 19, Lot  
19, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE MABOYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11124 du 06/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67968/GTCA/RC/2025 du 06/11/2025

